

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance spéciale « budget » du Conseil de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, tenue le jeudi 21 décembre 2006 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de monsieur le maire Serge Roy.

Étaient présents: Monsieur le maire, Serge Roy, mesdames les conseillères, Diane Gervais et Josée Baril, messieurs les conseillers, Michel Asselin, Richard Fillion, Jean-Guy Desmarchais et Bruno Laplante.

Également présent : Micheline L. Morency, directrice générale adjointe
Me Jacques Robichaud, greffier

Chacun des membres du Conseil présents reconnaît que l'avis de convocation a été signifié par le greffier le 19 décembre 2006, à tous les membres du Conseil.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2006-12-334 APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller, Michel Asselin, appuyé par la conseillère, Diane Gervais et résolu d'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

2006-12-335 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2007 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2007-2008-2009 - ADOPTION

Il est proposé par la conseillère, Diane Gervais, appuyé par le conseiller, Michel Asselin et résolu d'adopter les prévisions budgétaires 2007 comme suit :

REVENUS	
Taxes	8 813 226 \$
Paiement tenant lieu de taxes	81 892 \$
Autres recettes de sources locales	997 528 \$
Transferts	150 649 \$
Total des revenus	10 081 355 \$
DÉPENSES	
Administration générale	1 454 233 \$
Sécurité publique	2 282 797 \$
Transport	1 823 551 \$
Hygiène du milieu	2 124 699 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	262 966 \$
Loisirs et culture	1 201 954 \$
Financement	189 607 \$
Sous-total	9 339 807 \$

2006-12-335 ... suite

Transfert aux activités d'investissement	108 130 \$
Remboursement de la dette à long terme	633 418 \$
Sous-total	741 548 \$
Total des dépenses	10 081 355 \$

D'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2007-2008-2009, réparti comme suit:

2007	4 392 877 \$
2008	4 110 000 \$
2009	2 450 000 \$
Total:	10 952 877 \$

Qu'un document explicatif du budget 2007 et du programme triennal des immobilisations 2007-2008-2009 soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, et ce, aux lieu et place d'une distribution de porte-à-porte.

ADOPTÉE

2006-12-336 RÈGLEMENT NO 449 : RÈGLEMENT SUR L'IMPOSITION DE TAXES ET DE COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2007 – ADOPTION

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors d'une séance tenue le 12 décembre 2006;

Après lecture du règlement par le greffier;

Il est proposé par le conseiller, Bruno Laplante, appuyé par la conseillère, Josée Baril et résolu d'adopter le Règlement n° 449, intitulé « Règlement sur l'imposition de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2007 ».

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

2006-12-337 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller, Michel Asselin, appuyé par le conseiller, Jean-Guy Desmarchais et résolu de lever la séance à 19h55.

ADOPTÉE

Serge Roy
Maire

Me Jacques Robichaud
Greffier

/sr
